

Republique Rwandaise 120
Ministère de la Jeunesse
et des Sports 5 p

Comesp

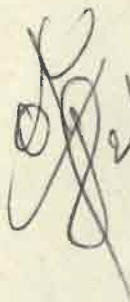
1981

OK
~~OK~~
25/8/87

N°...../12.06.02

Monsieur l'Encadreur Régional de
la Jeunesse et des Sports à
GIKONGORO

Objet : La relève de
Monsieur Louviaux


2/9/87

Monsieur,

Référence faite à la lettre du 17 octobre 1980 de Monsieur Wilfred Burie dont une copie vous fut réservée, j'ai l'honneur de vous demander de ~~contacter~~ Monsieur le Préfet de Gikongoro, Président du Conseil Administratif du Centre de Rééducation et de Réadaptation Sociale de Mwogo, qui est ~~mieux~~ indiqué pour vous informer sur les modalités de passation des charges de direction entre Messieurs Louviaux et Burie. Ensuite, vous vous rendrez à ce Centre, pour étudier, avec les responsables, les modalités de Coopération du dit Centre avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et m'en faire ~~un~~ rapport.

7

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

C.P.I.à:

-Monsieur le Préfet de
Préfecture GIKONGORO

M. C. 1

Pour approbation
Le 17/2/1981

Jaetyb
~~10~~
24/2/81

[Signature]

Objet: la relève de
- Monsieur Louvian

Monsieur L. Enza dreur
Régional de la Jeunesse
et des Sports à Gikongoro.

Monsieur,

Référence faite à la
lettre du 17 Octobre 1980 de Monsieur Wilfred Burie
dont une copie vous fut réservée, j. en l. honneur
de vous demander ~~(de bien vouloir)~~ de contacter Monsieur
le Préfet de Gikongoro, Président du Conseil
Administratif du Centre de Rééducation et de
Réadaptation sociale de Mwoyo, qui est même
indiqué pour vous informer sur les modalités de
passation des charges de direction entre Messieurs
Louvian et **Burie**. Ensuite, vous vous rendrez
à ce Centre, pour étudier, avec les responsables,
les modalités de Coopération du dit Centre avec
le Ministère de la Jeunesse et des Sports et m. en
faire un rapport.

C. P. I à
Monsieur le Préfet de
Préfecture Gikongoro

Colonel Aloys Hsekulija
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.

Fiche de contrôle de transmission des Dossiers

Ouverture du Dossier : (1)

*Centre de Rééducation et de Réadaptation
Sociale de Gkongoro*

N°		Transmission			Réception		
N°	Service ou personne	Date	Paraffe	Service ou personne	Date	Paraffe	
1	BcA	07/11/77	<i>Amoyot</i>	Kalisa Insp.	07/11/77	<i>[Signature]</i>	
2	Imp.	15/11/77	<i>Amoyot</i>	Enc F.	15/11/77		
3	Enc form	26/5/78		Insp (Après)	26/5/78	<i>Amoyot</i>	
4	Agnes	26/5/78	<i>Amoyot</i>	Kalisa	26/5/78	<i>[Signature]</i>	
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							

Cloture du Dossier : (2),

(1) Intitulé et autres caractéristiques. A remplir par le Service (ou la personne) qui ouvre le dossier.

(2) Date, sort final réservé au dossier. A remplir par le service (ou la personne) qui clot le dossier.

PROGRAMME D'ACTIVITES PREVUES POUR 1980 / 1981 / 1982 .

1. Programme unilatéral.

Le CRRS enseignera à 30 élèves la menuiserie et la maçonnerie pendant un cycle de deux ans. Deux sections seront donc créées.

En plus, les 30 élèves auront une formation générale comprenant le français, le kinyirwanda, l'histoire, le civisme, la géographie et l'hygiène. Tous ces cours seront présentés de façon à intéresser les élèves. Les personnes chargées de donner ces cours auront à les présenter de manière dynamique et adaptée aux aspirations des jeunes. Toutefois, un contrôle sérieux et permanent sera effectué au moyen d'interrogations et d'examens écrits, et pratiques, tant hebdomadaires que trimestriels. Le but de ce système est de promouvoir chez les élèves du CRRS un esprit compétitif et une connaissance plus ou moins approfondie des choses qui les entourent. La mathématique, la géométrie et des notions de comptabilité seront données avec les cours de menuiserie et de maçonnerie. L'idée finale est qu'il est prévu que les élèves du CRRS ayant fini les deux années du cycle puissent s'associer en corporation professionnelle pour travailler avec le bagage reçu au CRRS. Une concertation au niveau ministériel est en cours pour avoir un professeur pouvant donner les cours de connaissance générale pendant quatre heures par semaine. Le ministère concerné étant celui de l'éducation nationale.

2. Programme bilatéral.

Le CRRS présentera aussi des cours d'agronomie théoriques et pratiques. Un agronome détaché au CRRS par le Minagri aura la charge de donner cette matière. Ceci se fera en deux phases. Premièrement, les élèves auront à apprendre la pratique de la culture et de la fumure. Ils pratiqueront ensemble sur des parcelles collectives. Le produit de ce travail leur reviendra, mis à part ce qui leur sera nécessaire pour pouvoir manger au CRRS à midi. En plus, les élèves auront à assimiler des notions de zootechnique. Dans ce but, l'élevage du poulet, lapin, porc, chèvre et mouton sera repris. Les jeunes auront à construire les installations devant abriter ces animaux, avec du matériel local. Les cultures fourragères du CRRS seront agrandies par les élèves. Ils seront aidés pour ce travail par les ouvriers du CRRS. Deuxièmement, une collaboration est envisagée entre le CRRS et le Foyer Social de la Mwogo qui occupe des jeunes filles. Les jeunes des deux institutions travailleront ensemble, spécialement pour la culture maraîchère, la plantation et la diffusion de semences sélectionnées et la culture en terrasse. Il est prévu de faire des terrasses de cultures sur un pan de colline occupé par le foyer social. Si les choses sont menées à bien, nous pourrions proposer aux personnes habitant sur la continuation de ce pan de faire la même chose, et ceci, en collaboration avec le CRRS et le Foyer Social. Par ce biais, on pourra étendre le principe à tout le marais. Une concertation CRRS/FAC/Minagri est en cours pour la réalisation de ce projet.

3. Programme multilatéral.

Le programme décrit ci-dessus s'étendra à tout le marais. Nous prévoyons aussi le traitement contre les tiques pour toutes les bêtes appartenant aux personnes habitant le marais et sa périphérie. Ceci permettra à ces gens de faire paître leur bétail près de chez eux. Un programme de sensibilisation à la stabulation de tout ce cheptel est en étude et sera mis en application le plus rapidement possible. Si le système de terrasses

PROGRAMME D'ACTIVITES PREVUES POUR 1980 / 1981 / 1982 . (suite)

fonctionne partout, le problème de la pâture se résoudra de lui-même. Et une partie des terres de terrasses pourra être fertilisée par le fumier des stabulations. Par ce fait, une partie des cultures vivrières pourra se faire en dehors du marais, et on sera à même de faire les jachères nécessaires pour en préserver la fertilité de ses terres. La diffusion du bétail sélectionné est prévue, pour autant que le programme d'élevage soit mis sur pied.

4. Programmes divers.

- A) Il est prévu que des cultures vivrières seront faites par le CRRS pour financer une partie de ses activités. Ce programme est déjà en cours, et deux hectares d'haricots ont été plantés. Selon les moyens et les besoins, l'importance de ces cultures pourra être étendue. Ce travail incombera aux ouvriers du CRRS.
- B) Un examen de maçonnerie et menuiserie consistera en la construction d'un magasin de stockage qui servira au CRRS et au Foyer social.
- C) Une partie du marais étant assez plate, nous y feront un terrain de football. Celui-ci sera construit avec le concours du Muganda des secteurs avoisinants. Ce terrain de sports permettra des échanges entre le CRRS et le Foyer social, ainsi qu'à toute personne souhaitant utiliser ces installations. Une concertation au niveau préfectoral est envisagée pour créer une saison sportive annuelle dans la préfecture.
- D) La bibliothèque du CRRS a refonctionné et une annonce à ce sujet a été diffusée dans les secteurs avoisinants.

Suggestions de coopération

Entre le CRRS et le Minagri/FAO: semences sélectionnées (pour la culture au CRRS et la diffusion.)

plants d'herbes fourragères (pour la culture en terrasses et la diffusion.)

Plants d'arbres (bois d'oeuvre, reboisement, fruitiers.)

autorisation de coupe (selon les besoins du CRRS.)

fourniture de produit anti-tiques et réparation du dipping-tank.

fourniture de bétail sélectionné (pour la diffusion, selon programme du CRRS.)

détachement d'un aggonome A2 ou stagiaire (pour cours d'agronomie au CRRS.)

Entre le CRRS et le mini-jeunes: détachement d'un professeur pour cours généraux (quatre heures par semaine.)

Il dit à la première page qu'il a consulté le directeur à cet effet. En veut-il ?

fourniture de ballons pour le sport.

Entre le CRRS et la Préfecture: création d'une saison sportive au sein de la préfecture.

création d'équipes sportives représentant les différents secteurs administratifs et autres de la préfecture.